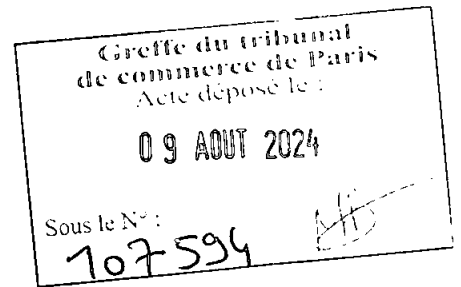


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/08/2024 - 107594 - 2019 B 09389 - 849 655 170 - 186 VH

186 VH
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 24.000 Euros
55, avenue Hoche 75008 PARIS
RCS PARIS 849 655 170



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIEES DU 26 JUIN 2024

L'an deux mil vingt quatre
Le 26 juin,
A 10 heures,

Les Associées de la Société à Responsabilité Limitée 186 VH au capital de 24.000 Euros, divisé en 24.000 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Jessica GROSMAN, Gérante non associée.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La Présidente constate que sont présentes à la réunion :

- La société TOLED,
Société à Responsabilité Limitée
Dont le siège social est à PARIS (75008), 55 avenue Hoche
Représentée par Madame Jessica GROSMAN
Propriétaire de..... 12.000 parts

 - La société C-Z HOLDING,
Société à Responsabilité Limitée
Dont le siège social est à PARIS (75016), 198, avenue Victor Hugo
Représentée par Monsieur David ZAGDHOUN
Propriétaire de..... 12.000 parts
- SOIT AU TOTAL..... 24.000 parts
=====

La Présidente constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions conformément aux dispositions statutaires.

Puis elle rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 et rapport de la gérance sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Examen et approbation des comptes, du bilan et desdites conventions ; quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du Code de Commerce ;
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée ;
- Et généralement, tous les documents prévus par la loi pour les Sociétés Commerciales.

Puis elle rappelle que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui en donne acte.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance, des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés, et donne à la gérance quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 973 697 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	973 697 €
- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	96 230 €
	<hr/>
- Pour former un bénéfice distribuable de	1 069 927 €
- A titre de dividendes	1 012 800 €
Soit 42,20 € par action	<hr/>
Le solde	57 127 €
En totalité au compte « Report à nouveau »	

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, concernant les trois derniers exercices, il est ici rappelé qu'il a été procédé à une distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de 18 048 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, en prend bonne note et l'approuve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

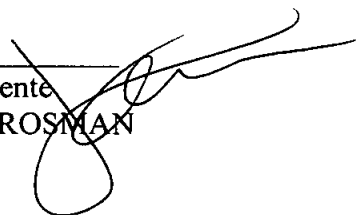
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente, après lecture faite.

La Présidente
Jessica GROSMAN



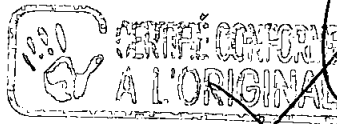
SARL 186VH

55 AVENUE HOCHÉ

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	13 353		13 353		13 353	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 432 088		1 432 088	137 215	1 294 873	943.68	
Charges constatées d'avance (3)							
	Total III	1 445 441		1 445 441	137 215	1 308 226	953.41
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 445 441		1 445 441	137 215	1 308 226	953.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 24 000)	24 000	24 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	2 400	2 400				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	96 230	264 478	168 248	63.62		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	973 697	168 248	1 141 945	678.73		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 096 327	122 630	973 697	794.01			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 163	86	1 077	NS		
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 657	6 229	25 428	408.24		
	Dettes fiscales et sociales	316 294	8 270	308 024	NS		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	349 114	14 585	334 529	NS		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 445 441	137 215	1 308 226	953.41		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

349 114

14 585

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 527 090		6 527 090	3 254		6 530 344	NS
Chiffre d'affaires NET	6 527 090		6 527 090	3 254		6 530 344	NS
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0			0	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			6 527 090	3 254		6 530 344	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 595 853	11 955		6 583 899	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			466	41 447		41 913	101.12
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0		0	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			6 596 319	29 492		6 625 811	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			69 229	26 238		95 467	363.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

41 893

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		2 100	2 100	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)		4 743	4 743	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		6 843	6 843	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)		6 843	6 843	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 229	33 081	102 310	309.27
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 167 492		2 167 492	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 167 492		2 167 492	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	800 000		800 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	800 000		800 000	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 367 492		1 367 492	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	324 566	201 329	123 237	61.21
Total des produits (I+III+V+VII)	8 694 582	3 589	8 690 993	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 720 885	171 837	7 549 048	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	973 697	168 248	1 141 945	678.73

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 100

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 445 440.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 527 090.00 Euros et dégagant un bénéfice de 973 697.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 5/12/2023, la Mairie de Paris a délivré l'autorisation définitive de changement d'usage à la SARL 186 VH.

Suite à cette autorisation définitive, la SARL 186 VH a payé le solde du rachat de la commercialité à la RIVP et a encaissé le complément de prix de la vente de l'ensemble immobilier qu'elle détenait sis à 186 avenue Victor Hugo - 75 016 PARIS conformément à l'acte de vente du 11/10/2021.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	13 353	13 353	
TOTAL	13 353	13 353	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 163	1 163		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 657	31 657		
Impôts sur les bénéfices	316 294	316 294		
TOTAL	349 114	349 114		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	24 000			24 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 163
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 428
Total	26 591

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus à payer	1 163
Fournisseurs-Factures non parvenues	25 428
Total	26 591

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
Nbre des actions ordinaires existantes	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	258 184	405 706	149 977	3 254-	6 527 090
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 591 087-	601 626-	32 895 104	33 081	1 298 263
Impôts sur les bénéfices			6 613 275	201 329	324 566
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 929 921-	2 523 465-	24 768 264	168 248-	973 697
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	107.96-	25.07-	1 095.08	7.01-	40.57
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	163.75-	105.14-	1 032.01	7.01-	40.57
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	20 736	26 911	45 616		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	6 798	8 202	18 578		